

AMICALE DE MAQUETTES NAVIGANTES

Rencontre de maquettes navigantes, à propulsion électrique ou à vapeur :

LE DIMANCHE 14 avril 2024

Complexe sportif du stade Corazza à Meaux.

Début des navigations : 10 h

- La rencontre est organisée autour d'un parcours avec notation pour ceux qui le souhaitent et une navigation libre pour les autres.
- Remplissez le coupon d'inscription afin de nous faciliter l'organisation de la journée.

Inscription : pas de droit de participation

AUCUNE inscription ne sera prise sur place

Assurance : fiche ci-joint à remplir

**Pour le bien de tous et le respect de l'environnement n'oubliez pas d'apporter votre verre réutilisable
Le club ne met plus de verre jetable à disposition. RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT**

Fiche à retourner avant le 7 avril 2024 par mail ou courrier

MODEL CLUB de MEAUX 11 rue Sébastien de Brossard 77100 MEAUX

Mail : secretaire@m-c-meaux.fr

CONCOURS AMICAL DE MAQUETTES NAVIGANTES

Nom du participant : _____

Email: _____ Nom du club: _____

Nom du modèle 1 _____ Fréquence: _____

Propulsion: électrique _____ vapeur _____ (*mettre une croix*)

Nom du modèle 2 _____ Fréquence: _____

Propulsion: électrique _____ vapeur _____ (*mettre une croix*)

ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE

Je soussigné _____ certifie détenir une **assurance (*) française de responsabilité civile** en cours de validité couvrant les risques liés au modélisme lors d'une rencontre ou d'une compétition.

Assureur : _____ N° du contrat : _____

Fournir une copie ou présenter l'attestation de l'assureur à l'ouverture de la manifestation

ou

Fédération : FFMN UFOLEP UMN N° de licence: _____

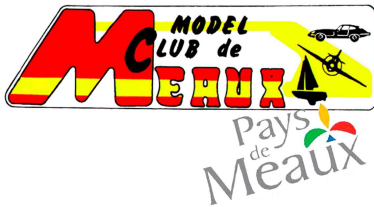
Présenter la licence en cours de validité à l'ouverture de la manifestation

N'ayant pas d'attestation de responsabilité civile liée à la pratique du modélisme je souscris auprès de l'organisateur une assurance de 3 €.

Signature :

Date : _____

() L'assurance des cartes bleues ne couvre pas l'activité lors d'une manifestation = uniquement usage privé*



ASSURANCES DES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE MODEL CLUB

Le Model Club a sa propre assurance couvrant les modélistes ayant souscrit une assurance de responsabilité civile de modélisme auprès du club.

Les assureurs des manifestations couvrent la responsabilité civile de l'organisateur et de ses membres.

La couverture d'assurance est effective de l'arrivée des membres du club à la manifestation jusqu'au départ du dernier membre ayant quitté les lieux.

Les assureurs pour les sections aéromodélisme et voitures RC ne couvrent pas le matériel des modélistes listés par l'intermédiaire des fédérations à laquelle si la manifestation y est enregistrée.

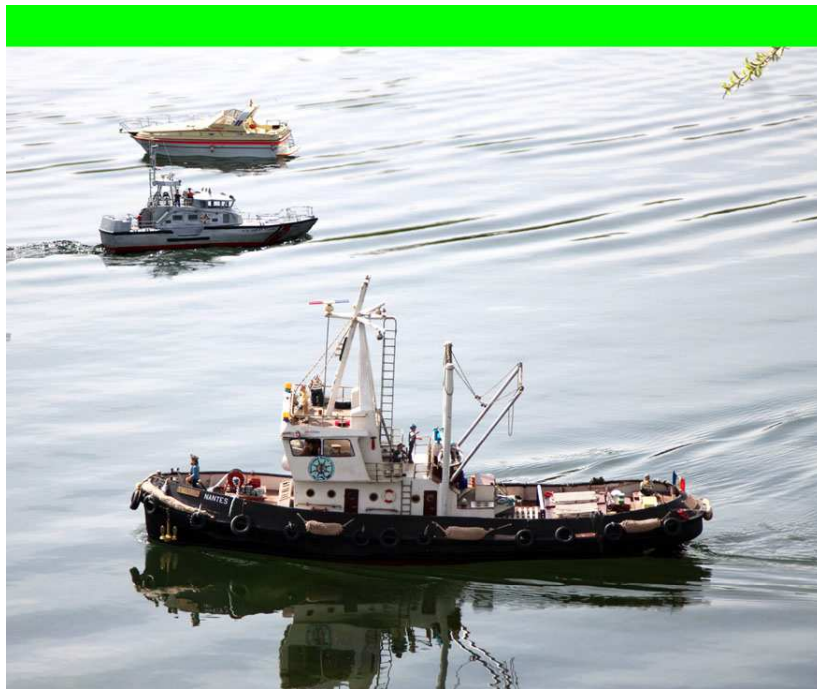
La responsabilité civile des participants doit être couverte par leurs soins, elle ne peut en aucune manière être subrogée par l'organisateur.

Les modélistes non référencés auprès des fédérations dont le Model Club est membre, devront fournir une attestation de responsabilité civile (voir ci-dessous).

Dans les autres cas ils pourront souscrire l'assurance de responsabilité civile de l'organisateur à chaque manifestation organisée par le Model Club.

Les assurances déclinent toute responsabilité et déchargent l'organisateur pour tous actes délictueux ou déclarés après la fin de la manifestation.

La responsabilité de l'organisateur ne peut être constatée que si le risque provient bien de son fait, les risques entraînés par un participant lors d'animations ou compétitions amicales ne sont jamais pris en compte par les assurances de l'organisateur. Toutefois si un participant auteur d'un sinistre éventuel considère que la responsabilité de l'organisateur peut être invoquée, il lui appartiendra de saisir son propre assureur de ce fait.



***Dimanche 14 avril 2024
Bassin nautique
Rencontre de maquettes
navigantes radiocommandées***

